

Verrue

est-il justifié de craindre la piscine ?

Est-ce vraiment à la piscine que l'on risque le plus d'attraper des verrues ?

Les verrues sur les pieds ou sur les mains sont très fréquentes chez les enfants.

La fréquentation des piscines est classiquement accusée de les véhiculer.

Est-ce justifié ? Et quels sont les autres facteurs de risque d'attraper des verrues ?

Les verrues sont fréquentes chez les enfants

Les verrues sont des petites protubérances rondes ou ovales de couleur légèrement plus claire ou plus foncée que la peau environnante.

Elles sont dues à des virus appartenant à la famille des papillomavirus humains (HPV), lesquels stimulent la croissance rapide des cellules de l'épiderme.

Bon à savoir !

Les verrues sont contagieuses car elles répandent des particules virales.

Mais pour être contaminé, il faut qu'il y ait des contacts répétés.

Les enfants scolarisés sont fréquemment porteurs de verrues comme le montre cette étude ayant porté sur 1465 enfants âgés de 4 à 12 ans. Un tiers d'entre eux avaient des verrues (33%) :

- pour 9% d'entre eux elles se situaient sur les mains (verruves palmaires),
- pour 20% elles étaient localisées sur la plante des pieds (verruves plantaires),
- pour 4% à la fois sur les mains et la plante des pieds.

Où les enfants attrapent-ils des verrues ?

La piscine est largement accusée.

Le fait de devoir marcher pieds nus dans une ambiance chaude et humide, et collective, en fait le coupable idéal.

Pour vérifier ce point et explorer les autres facteurs de risque, les parents de ces 1465 enfants ont rempli des questionnaires portant sur leurs habitudes et leur environnement. Après analyse des données ainsi recueillies, aucune association n'a été mise en évidence entre le risque d'attraper des verrues et le fait de marcher pieds nus, d'aller à la piscine publique ou d'utiliser des douches communes lors des activités de loisirs.

En revanche, le risque d'avoir des verrues augmente clairement lorsqu'un membre de la famille en est porteur et lorsque le nombre d'enfants ayant des verrues est élevé dans l'école.

Autrement dit, la réputation de la piscine comme principal véhicule des verrues ne semble pas justifiée. Il n'est pas nécessaire d'interdire la piscine à un enfant qui porte une verrue, ni d'éviter d'aller à la piscine par peur d'en attraper.

Par précaution, les mesures d'hygiène ne doivent pas être abandonnées à la piscine, car les facteurs de risque se cumulent :

la transmission directe des virus est favorisée par l'eau chaude qui ramollit la couche de corne plantaire et favorisée par les petites lésions cutanées (il est bien connu que les verrues des mains touchent plus souvent les professionnels exposés aux microtraumatismes de la peau comme les bouchers, les poissonniers, les employés des abattoirs ou encore les vétérinaires),

donc portez des tongs ou des sandales sur les rebords rugueux des piscines et dans les douches.



Enfin, à la maison, les mesures d'hygiène doivent être renforcées lorsqu'un membre de la famille a des verrues : **chacun sa serviette, ne pas toucher les zones atteintes, ne pas marcher pieds nus...**

